



28/03/2024 / Clôturé depuis 871 jours

Informations générales

Date de parution 29/09/2021	Date de clôture 08/11/2021
Localisation Département de l'Essonne	Secteur d'activité Prestations de services

Acheteur public

Conseil départemental de l'Essonne
Adresse : *Boulevard de France, 91012 Évry-Courcouronnes*

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Réalisation de cartographies stratégiques des mobilités essonniennes

Cautionnement

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée

Financement

Les prestations objets du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique. Les sommes dues au(x) titulaire(s) seront payées dans le délai global de 30 jours conformément à l'article R.2192-10 du Code de la commande publique. Le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euro(s). Le calcul des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le marché est financé sur les fonds propres de la collectivité et par des subventions éventuelles

Forme Juridique

Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur

Caractéristiques

Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande sans fixation de montant minimum par période et avec un montant maximum de 20 000 euro(s) HT par période, passés en application des articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2163-14 du Code de la commande publique. L'accord-cadre est

mono-attributaire. Le marché n'est pas alloti dans la mesure où son objet et son exécution ne permettent pas l'exécution de prestations distinctes. L'accord-cadre est passé pour une période initiale maximum de deux ans à compter de sa date de notification ou de la date indiquée par celle-ci. Il est reconductible expressément 1 fois pour une période de deux ans

Source : **BOAMP**

Marchés ouverts pour Conseil départemental de l'Essonne	Marchés ouverts dans l'activité Prestations de services
Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur.	Aucun autre marché ouvert pour cette activité.